

# LE PETIT BERNÉSIEN



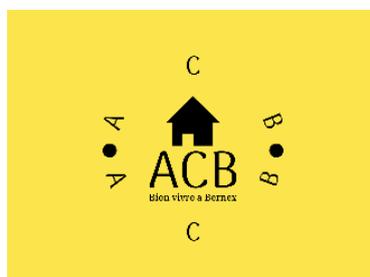
BULLETIN N° 5

SEPTEMBRE 2024

LA RENTREE



## L'ASSOCIATION COMMUNALE BERNÉSIENNE



# LA VERITE SELON LE CONSEIL ADMINISTRATIF OU L'ART DE SE FAIRE BERNER

Dans la brochure distribuée pour la votation communale du 4 mars 2018 concernant le quartier de St. Mathieu, les autorités communales, dans les dispositions et intentions complémentaires, nous avaient promis un IEPA (immeuble avec encadrement pour personnes âgées) de 40 à 50 appartements et une maison de la santé.

Nos autorités ont inauguré ce quartier en grande pompe et à l'heure actuelle ces projets sont totalement dans les oubliettes ; aucune demande d'autorisation de construire n'est à l'ordre du jour au Conseil municipal. Nous avons le sentiment que ces 2 projets furent rajoutés dans le seul but de gagner la votation et de contrer les arguments du comité référendaire de l'époque. Dans la même brochure, à la page 13, le fameux Boulevard des Abarois devait être achevé en 2021 l'avez-vous vu ?

En se basant sur ces faits prouvés par la brochure, on s'interroge ! Pour le nouveau quartier de Vailly, nous avons donc le droit de nous demander ce que l'on nous réserve et à quelle sauce nous allons être mangés.

Raison pour laquelle, l'ACB s'engage à veiller à ce que les demandes d'autorisations de construire respectent en tous points les promesses faites lors du débat public, ainsi que les affirmations publiées dans l'article du PLR sous la plume de son président.

*Pour l'ACB*

*Christian PERRIER  
Conseiller municipal  
Président de l'ACB*

*Philippe DOERKS  
Ancien président du CM  
Secrétaire de l'ACB*

# PARC DES MOLLIERS : L'ESPACE DE DÉLASSEMENT DÉLAISSÉ

Le parc des Molliers à Bernex, inauguré en mars 2023, est un espace vert public de huit hectares conçus pour offrir un lieu de détente et de loisirs aux habitants. Il comprend actuellement une place de jeux, une zone détente, 200 arbres (dont 80 fruitiers), une grande prairie et un terrain agricole.

Cependant, cette grande prairie est délaissée par les visiteurs, alors qu'elle est considérée comme l'« espace de délasserment » selon les panneaux d'informations sur place. La principale raison de cette désaffection est l'absence d'arbres dans cette partie du parc ainsi qu'un entretien aléatoire de la prairie.

Les arbres jouent un rôle crucial dans les espaces verts, offrant de l'ombre et un environnement agréable pour se reposer, surtout pendant les chaudes journées d'été. Sans eux, la prairie du parc des Molliers manque de confort et d'attrait. Difficile d'imaginer de s'y installer pour un pique-nique en famille ou entre amis, surtout avec de jeunes enfants ! Les visiteurs sont donc contraints à s'agglutiner auprès de quelques tables de l'espace de jeu afin de jouir d'une ombre timide procurée par les pailles.

De plus, l'entretien de cette prairie limite les activités disponibles, réduisant ainsi l'intérêt de cette zone pour une large partie des visiteurs. La hauteur de la végétation ainsi que la topographie n'invitent pas aux activités en plein air en dépit du souhait de la commune. Inutile d'emporter un ballon pour jouer avec vos enfants dans ces conditions ou alors il faudra empiéter sur les installations de fitness urbain et sur le skate park, dont l'utilisation est déjà entravée par la présence de gravier résultant d'un choix d'aménagement du sol douteux.

Pour remédier à cette situation, il serait bénéfique d'envisager la plantation d'arbres et l'aménagement d'un terrain adapté aux sports en plein air, sans oublier un entretien qui donne envie de s'y installer le temps d'un pique-nique. Ces aménagements pourraient transformer la prairie en un espace plus accueillant et dynamique, attirant ainsi davantage de visiteurs et répondant mieux aux besoins des habitants.

En somme, bien que le parc des Molliers soit un ajout précieux à Bernex, des améliorations ciblées dans la prairie sont nécessaires pour maximiser son potentiel et faire de ce parc un véritable lieu de rassemblement pour toutes et tous.

*Leonardo Castro*

## DENSIFICATION DÉMESURÉE

Notre commune de Bernex a connu ces dernières années une expansion rapide, voire effrénée, qui commence à peser lourdement sur nos ressources et notre qualité de vie. L'arrivée du tram, bien que bénéfique en termes de mobilité, a été accompagnée par une série de projets d'aménagement d'envergure qui ont transformé notre territoire en profondeur. Le nouveau quartier de St-Mathieu, avec ses 370 logements, a modifié le paysage urbain et démographique de notre commune.

Non loin de là, la Goutte de St-Mathieu accueillera une école de santé et un nouveau cycle d'orientation, répondant ainsi à la demande croissante en infrastructures scolaires. Et enfin, le parc agro-urbain des Molliers avec la ferme en construction.

Le récent PLQ Vailly, accepté par la population, prévoit l'ajout de 550 logements supplémentaires, ce qui ne manquera pas de renforcer encore la densité de notre commune.

À cela s'ajoute la zone industrielle et artisanale des Rouettes, dont la première phase d'implantation est déjà marquée par l'arrivée d'une grande entreprise comme Caran d'Ache.

Dans le village de Lully, le PLQ Chambert prévoit la construction de 170 logements, tandis que le centre de Lully est en pleine mutation avec un centre culturel et 22 logements en cours de construction.

Ces développements, bien que porteurs de dynamisme, posent la question cruciale de l'équilibre à maintenir entre urbanisation et préservation de notre environnement rural.

Tous ces projets, aussi ambitieux soient-ils, engendrent des coûts considérables pour notre commune, qui traverse actuellement une période financièrement difficile. Les dépenses liées à l'entretien de nos infrastructures et à la gestion de ces nouveaux quartiers ne peuvent être ignorées.

Où allons-nous trouver les fonds nécessaires pour maintenir ces équipements en état et pour répondre aux besoins croissants de nos résidents alors que notre commune a déjà le 5ème taux d'impôts le plus élevé ?

À terme, une augmentation des impôts pourrait devenir inévitable, une perspective qui inquiète déjà de nombreux Bernésiennes et Bernésiens.

Face à cette situation, l'ACB s'engage fermement à défendre le bien-être de nos habitants et à préserver notre patrimoine naturel.

Nous disons non à la déclassification de terres agricoles et viticoles, qui constituent une richesse inestimable pour notre commune. Il est essentiel de maintenir un équilibre entre le développement urbain et la préservation de nos espaces verts, afin

que Bernex puisse continuer à offrir à ses habitants une qualité de vie enviable, ancrée dans les produits locaux et les circuits courts.

Mais la question reste en suspens : comment pouvons-nous justifier cette croissance immobilière sans les infrastructures et les emplois nécessaires pour soutenir cette population croissante ?

Le magistrat cantonal avait promis 1'000 emplois pour accompagner les 1'000 logements prévus. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Ces emplois se font toujours attendre, laissant notre commune face à un déséquilibre préoccupant.

Le défi est immense, et il est de notre devoir collectif de protéger l'identité et l'équilibre de Bernex tout en répondant aux besoins de notre population. Ce développement doit être maîtrisé, réfléchi et surtout respectueux de notre cadre de vie, pour que notre commune reste un lieu où il fait bon vivre, pour nous et pour les générations futures.

*Natacha Jacquemoud*  
*Conseillère municipale*



## LA POLLUTION LUMINEUSE

Récemment, de nouveaux panneaux bleu foncé signalant "éclairage public éteint" ont fait leur apparition sur les routes cantonales de la commune (route de Soral, route de Lully, route de Chancy, route d'Aire-la-Ville). Ces panneaux marquent le début du plan ambitieux "OptimaLux" lancé par le Conseil d'État en octobre 2021. Ce plan vise à éteindre totalement et de manière permanente l'éclairage public sur les domaines publics cantonaux, à l'exception des passages piétons et de certaines zones spécifiques.

En Suisse, les émissions lumineuses artificielles ont plus que doublé au cours des 25 dernières années, reléguant le paysage nocturne naturel à de rares espaces préservés. Cette explosion de la lumière artificielle fragmente les habitats des animaux nocturnes, réduisant leur espace vital et leur accès à la nourriture. Le bien-être humain est également menacé, subissant de plus en plus les effets néfastes de cette pollution lumineuse.

À Bernex, dans le cadre de la mise en place de son « Plan Lumière », la commune a fait appel à une entreprise spécialisée pour capturer une orthophoto nocturne du territoire à l'aide de drones. Ce premier relevé, effectué début août, permet de mesurer l'impact actuel de la pollution lumineuse avant l'implémentation du plan, qui prévoit notamment le remplacement des luminaires vétustes, la réduction de l'intensité lumineuse et l'harmonisation de l'éclairage public à l'échelle communale.

Cependant, Bernex n'envisagerait pas d'éteindre son éclairage public.

Contrairement à 251 autres communes romandes, elle ne participe même pas à la "Nuit des étoiles filantes", où ces communes éteignent leur éclairage public durant cette nuit, et ce malgré la présence du Signal de Bernex, l'un des meilleurs sites d'observation du phénomène à Genève.

Le Plan Lumière de Bernex, bien qu'il constitue un progrès, reste insuffisant pour une commune encore très rurale et riche en biodiversité, qu'il faut absolument préserver.

L'ACB soutient pleinement l'initiative du Canton et encouragera Bernex à aller plus loin dans la mise en œuvre de son Plan Lumière.

*Cédric DEMAL*

*Membre de la Fondation communale de Bernex pour le logement (FCBL)*

# HEIDI & HENRY NOS HÉRISONS

## Surpris en pleine discussion sur un banc à Bernex

Henry : Bonjour Heidi. As-tu passé de bonnes vacances ?

Heidi : Bonjour Henry. Absolument je me suis bien reposée. As-tu vu que le chantier à 10 millions a démarré ?

Henry : Lequel ?

Heidi : Le chemin de Saule. Lors de la présentation du 28 août 2024, Guylaine Antille, dans son mot d'introduction a qualifié ce projet de joli.

Henry : Joli pour qui ?

Heidi : Pour nos autorités, voyons.

Henry : Comment cela, je ne comprends pas.

Heidi : Il sera en effet très joli. Mais si mes informations sont correctes, à la fin de la réfection, environ 50 % des places de parking auront été supprimées, les places seront ensuite peintes en bleues et il faudra payer un macaron ou mettre le disque.

Henry : J'espère que ça permettra d'éviter les voitures tampons qui se garent toute la journée et que les habitants auront enfin des places.

Heidi : Par ailleurs, as-tu entendu que l'autorisation de construire pour Caran d'Ache a été délivrée ? Et sais-tu qu'il y aura un parking géant de plus de 200 places, soit presque une place par employé ?

Henry : Incompréhensible alors que le tram est juste à côté, comment a-t-on pu autoriser cela ! On chicane l'habitant et on courtise le pendulaire.

Heidi : Sinon, j'ai une bonne nouvelle ! Nous avons enfin été écoutés.

Henry : Que veux-tu dire ?

Heidi : As-tu lu le journal communal Infos Bernex de septembre 2024 ?

Henry : Non pas encore.

Heidi : Tu y découvriras que le Conseil Administratif a décidé de rénover et moderniser les écoles de la commune.

Henry : Quel scoop. Heureusement que nous avons tiré la sonnette d'alarme dans nos précédentes éditions du Petit Bernésien. Et ce sera réalisé quand, car Luchepelet aurait vraiment besoin d'un rafraîchissement ?

Heidi : On ne sait pas, mais certainement pas avant 2025. De grandes promesses ! On voit bien que les échéances électorales approchent et qu'il faut se faire bien

voir alors que rien n'a été fait jusque-là, juste quelques petits projets ressemblant plus à un emplâtre sur une jambe de bois.

Henry : Je n'arrive pas à comprendre ! Cela fait partie de la planification financière à long terme. Ce n'était pas à nous de soulever le lièvre, cela devrait faire partie intégrante du budget des investissements.

Heidi : Eh oui. Mais les priorités sont fixées par le Conseil Administratif. On peut se réjouir qu'il ait enfin compris le message.

*Philippe Doerks*

Contact et renseignement sur notre site web :

[www.acbbernex.ch](http://www.acbbernex.ch)



Facebook : [www.facebook.com/groups/661282692738375](https://www.facebook.com/groups/661282692738375)

Courriel : [info@acbbernex.ch](mailto:info@acbbernex.ch)

*Réalisation : Christian Perrier, président et cofondateur et Philippe Doerks, secrétaire et cofondateur.  
Conception : Alexandra Doerks. Rédacteur(s) / Rédactrice(s) : Voir les différents articles.*

*Impression : par l'ACB. Adresse : ACB c/o Christian Perrier, Chemin de Carabot 29A, 1233, Bernex.*

*Les données personnelles sont traitées dans le respect de la loi sur la protection des données*

*Source photo de couverture : « Search media - Wikimedia Commons ».*

*<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?go=Go&search=tram+bernex+731&title=Special:MediaSearch&type=image> (consulté le 3 août 2023).*

*Sources parc des Molliers : Aménagement genevois : Bernex tient enfin son nouveau parc | Tribune de Genève (tdg.ch)*

*Le nouveau parc des Molliers, un trait d'union entre la ville et la campagne | Ge.ch ; parc des Molliers (bernex.ch)*

*Sources : la pollution lumineuse : sites internet de la commune de Bernex et de l'Etat de Genève*

*Les images sont soit le don de Monsieur JP Levet, soit sous licence libre (Wikimédia Commons) ou référencée.*

*Les images de la page 5 ont été générées par l'IA.*

*Ecureuil : J.-P. GIBERT, Français : Meuble héraldique représentant un écureuil assis. 2021. Consulté le : 3 août 2023. [En ligne]. Disponible sur : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Meuble\\_héraldique\\_Ecureuil\\_assis.svg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Meuble_héraldique_Ecureuil_assis.svg)*

*Hérisson : pixabay.com, English: A domesticated baby hedgehog. 2014. Consulté le : 3 août 2023. [En ligne]. Disponible sur : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Domesticated\\_Baby\\_Hedgehog.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Domesticated_Baby_Hedgehog.jpg)*

15.09.2024